



Candidatures jusqu'au 16 juin 2023 à 23h

3e édition de Jeunes en librairie pour 2023-2024 !

Jeunes en librairie est un dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de soutien aux librairies indépendantes qui permet aux jeunes de découvrir les acteurs du secteur du livre et qui encourage l'achat de livres en librairie. Jeunes en librairie revient pour une 3e édition : candidatures jusqu'au 16 juin 2023.

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle à destinations des collégiens, lycéens et apprentis, dont l'objectif est de promouvoir l'accès au livre, faire connaître le rôle du libraire dans la chaîne du livre ainsi que d'encourager la fréquentation et l'achat de livres en librairie.

Expérimenté en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France, ce programme est étendu à d'autres régions, dans le cadre du plan de relance économique 2021-2023. A la demande de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'agence est depuis 2021 l'opérateur de ce dispositif pour la région, en partenariat avec les Délégations Académiques aux Arts et à la Culture (DAAC) et l'association Chez mon libraire.

Téléchargez [l'appel à projets 2023-2024](#)

En pratique

- Un libraire se déplace dans la classe pour présenter aux élèves le métier de libraire et, plus largement, la chaîne du livre.
- Les élèves se rendent dans la librairie partenaire pour une visite organisée avec le libraire. Les visites peuvent se dérouler par groupes, en fonction des capacités d'accueil de la librairie.
- Les élèves acquièrent, pour eux-mêmes, un ou plusieurs livres à hauteur de 30 € parmi toutes les propositions de la librairie : littérature, documents, livres d'art, romans, BD, livres pratiques...
- À cela, s'ajoutent deux interventions (rencontres, activités, ateliers d'écriture, d'illustration, de reliure ou d'impression, réalisation d'un livre...) avec des acteurs de la chaîne du livre :
 - Une activité (demi-journée) avec un auteur (écrivain ou illustrateur) ;
 - Une activité (demi-journée) avec un autre acteur de la chaîne du livre parmi la liste suivante : éditeur, imprimeur, libraire, organisateur de fêtes et salons du livre, relieur, calligraphe, typographe, association portant des actions de médiation autour du livre, journaliste littéraire.

Calendrier

- **2 mai - 16 juin 2023 23h** : les enseignants construisent le projet et le soumettent auprès des DAAC, via Adage, une plateforme dédiée aux projets d'EAC. Les dossiers à déposer sont à déposer sur l'appel à

projets spécifique Jeunes en librairie directement accessible sur la page d'accueil d'Adage (et non sur l'appel à projets général de votre académie "Appel à projets EAC-DAAC")

- **23 juin 23h** : les chefs d'établissement inscrivent leur avis sur Adage (Défavorable, Favorable ou Très favorable).
- **Juillet-août** : les commissions académiques et régionale composées de la DRAC, des DAAC, et d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, se réunissent pour choisir les projets.
- **5 et 6 septembre** : publication des avis sur Adage et envoi de mails de sélection à la direction / aux chefs d'établissement dont les projets ont été retenus.
- Votre projet est retenu :
 - **L'enseignant préserve l'offre Pass culture** d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture rendue visible pour son établissement uniquement.
 - **Le chef d'établissement réserve l'offre Pass culture**
 - Réunions de lancement et signature d'une convention de partenariat entre l'opérateur du dispositif et l'établissement scolaire : **automne 2023**. L'enseignant s'engage à utiliser les outils de coordination et de communication mis en place par l'opérateur.
 - Lancement de l'opération avec les classes sélectionnées : **octobre 2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire**.

Réunions d'information en ligne

- pour les libraires : **mercredi 10 mai de 9h à 10h30**
- pour les enseignants : **mercredi 10 mai de 14h à 15h30**
- pour les acteurs du livre : **mardi 9 mai de 11h à 12h30**

Ces réunions seront l'occasion de présenter les grandes lignes du dispositif, ainsi que les différentes manières dont libraires, enseignants et acteurs du livre qui pratiquent l'EAC peuvent inscrire ce dispositif dans leurs actions existantes ou bien construire un nouveau projet de médiation autour de Jeunes en librairie.

Inscription obligatoire : [via ce lien URL](#)

Comment participer au dispositif ?

Vous êtes enseignant

Vous devez consulter [l'appel à projets 2023-2024](#), construire votre projet (contact préalable avec le libraire indispensable) et déposer votre dossier sur la plateforme Adage d'ici le 16 juin 2023.

Vous êtes libraire

Tous les libraires indépendants d'Auvergne-Rhône-Alpes peuvent être à l'initiative d'un projet Jeunes en librairie en proposant un partenariat à un enseignant d'un établissement scolaire de proximité.

Si vous ne travaillez pas déjà avec un enseignant, vous pouvez **prendre contact dans un premier temps avec le professeur "réfèrent culture" de l'établissement scolaire** pour trouver le bon interlocuteur avec

lequel construire votre projet au sein de l'établissement.

Si vous souhaitez identifier un ou des professeurs référents culture sur votre territoire merci de :

- DAAC de Clermont-Ferrand : contacter le secrétariat ce.daac@ac-clermont.fr
- DAAC de Grenoble : contacter le secrétariat ce.daac@ac-grenoble.fr
- DAAC de Lyon : contacter le secrétariat daac@ac-lyon.fr

Vous êtes bibliothécaire ou opérateur culturel

Tous les partenaires habituels des projets d'éducation artistique et culturelle sont invités à encourager les enseignants avec lesquels ils ont l'habitude de travailler à faire appel au dispositif Jeunes en librairie, en complément de leurs actions déjà existantes.

Accompagnement

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, opérateur de ce dispositif, accompagne les enseignants dans la conception et la réalisation de leur projet : conseil, prise de contact avec les libraires, propositions d'autres intervenants (auteurs et illustrateurs, éditeurs, fêtes et salons du livre, bibliothécaires...) et de ressources (cartographie des librairies indépendantes, des bibliothèques et des maisons d'édition, site des auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes, boîte à outils « chaîne du livre »), etc.

Foires aux questions

- [FAQ enseignants](#)
- [FAQ libraires](#)
- [FAQ acteurs du livre](#)

Boîtes à outils

- [Boîte à outils enseignants](#)
- [Boîte à outils libraires](#)

Kit de communication

En bas de cette page, vous trouverez des éléments de communication à télécharger et à relayer sur les réseaux sociaux de vos choix.

Renseignements

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

- Mathilde Bouvier, chargée d'opération Jeunes en librairie
07 56 21 14 76 / m.bouvier@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Délégations Académiques aux Arts et à la culture

- DAAC de Clermont-Ferrand : ce.daac@ac-clermont.fr
- DAAC de Grenoble : ce.daac@ac-grenoble.fr
- DAAC de Lyon : daac@ac-lyon.fr
- DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes : sonia.rougier@agriculture.gouv.fr

